



À la Rochelle, le 25/10/2022

PROCÈS-VERBAL

**de la Commission Nautique Locale
chargée d'émettre un avis sur**

**Station de mesures d'échanges de CO2 à Esnandes/Baie de l'Aiguillon, Vasières/pré salé
par l'IFREMER**

Sous la présidence de M. Christophe MANSON, délégué à la mer et au littoral, la commission nautique locale a été consultée pour avis sur la Station de mesures d'échanges de CO2 à Esnandes/Baie de l'Aiguillon, Vasières/pré salé par l'IFREMER. Les membres sont consultés par voie dématérialisée, par courrier électronique en date du 07/10/2022 à 17h34.

Les observations de la commission nautique locale sont les suivantes :

Avis favorable à l'unanimité des membres ayant répondu.

Signature des membres

Les membres de droit

Le président
Christophe MANSON
Signé

**Le représentant du Directeur
Départemental des Territoires
et de la Mer**
François AMAUDRIC DU CHAFAUT
Signé

**Le représentant du parc
naturel marin**
Ronan LUCAS
Signé

Les membres temporaires

Jean-Jacques COUDRAY
Signé

Timothee PONROY
Signé

Eric BLANC
Signé

Damien COURCAUD
Signé

Benoît DURIVAUD
absent

Les membres suppléants

Pascal POTIER

Alexandre BACHY

Philippe MICHEAU

Jean-Claude DI FUSCO

Philippe MORANDEAU
absent